

## MOTION DU CONSEIL DE LABORATOIRE DU LA3M - UMR 7298 RELATIVE AU PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE LA RECHERCHE

Le Laboratoire d'Archéologie médiévale et moderne en Méditerranée, à l'occasion de son conseil de laboratoire du 30 janvier 2020, s'associe à la dénonciation des orientations contenues dans les rapports préparatoires à la future Loi de programmation pluriannuelle de la recherche. Il s'inquiète de la disparition sous-jacente de la recherche en Sciences Humaines et Sociales perceptible à la lecture de ce projet.

Il affirme la nécessité de respecter les principes qui ont été rappelés à l'occasion des consultations nationales engagées en 2019 :

- Autonomie et indépendance de la recherche
- Priorité de la recherche fondamentale dans le temps long, seule capable de générer des résultats solides et, au-delà de la production de données, de permettre des réflexions de fonds et de synthèse qui ne peuvent s'épanouir dans les cadres et délais trop restreints imposés par les logiques de rendement des appels à projet
- Garantie de recrutement et d'évaluation par des instances équitables, paritaires et nationales, composées de professionnels de la recherche et de l'enseignement, en vue de sauvegarder notre indépendance, en dehors de toute pression économique et politique
- Reconnaissance de la spécificité de la recherche en Sciences Humaines et Sociales et de l'esprit critique qui en est le fondement.

Il rejette la politique de financement de la recherche par projet au détriment de financements propres et récurrents, il s'inquiète de la précarisation massive et programmée de tous les acteurs de la recherche, de l'accentuation de la mise en concurrence érigée en principe unique de fonctionnement, des logiques productivistes et managériales à l'œuvre dans ce projet.

C'est pourquoi il appelle au retrait de ce projet et à l'ouverture d'une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs concernés de la recherche et de l'enseignement. Il affirme son attachement au maintien d'un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

30 JANVIER 2020